

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2023

---

BAISSER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES FRANÇAIS ET DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE - (N° 1613)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 19

présenté par

Mme Dufour, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre de la proposition de loi :

« dont l'hypocrisie masque mal un projet énergétique écocide et ruineux »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous dénonçons le projet énergétique tartuffe, ruineux et écocide porté par le Rassemblement national.

Le RN, entre deux propositions xénophobes, racistes, liberticides et antisociales, prétend faire baisser les factures énergétiques des Français ? Avec son programme nucléaire délirant, il emmène la France vers un gouffre financier. Qui paiera la facture ? Les Français. Ainsi, lors de la campagne présidentielle 2022, Marine le Pen évoquait la construction de pas moins de 20 nouveaux EPR. Depuis, on ne sait plus vraiment où s'arrête le délire atomique de l'extrême-droite qui évoquait désormais des porte-conteneurs à propulsion nucléaire sur le projet de loi industrie verte. En tout état de cause, les six EPR actuellement prévus ont déjà un coût prévisionnel d'au moins 52 milliards

---

d'euros. Avec au moins 20 EPR, le RN propose donc de faire passer la facture du nouveau nucléaire à près de 200 milliards, la multipliant par plus de 3 ! Et il prétend derrière faire baisser la facture énergétique des Français ? Quelle tartufferie.

Dans un récent rapport, Greenpeace montre à l'inverse que pour décarboner rapidement et massivement, mieux vaut investir dans les renouvelables que dans des EPR. L'ONG calcule ainsi que 52 milliards d'investissement dans l'éolien et le solaire « permettrait d'éviter les émissions cumulées de 102 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici à 2050 pour une production cumulée d'électricité de 1 538 TWh ».

6 EPR produiraient à l'inverse seulement 530 TWh d'électricité cumulée d'ici à 2050, et seulement à partir de 2037 (date de mise en service la plus optimiste pour les nouveaux EPR), en évitant seulement 24 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> !! 2037 : alors que nous avons urgemment besoin de réduire nos émissions avant 2030 pour éviter le chaos climatique. La tartufferie sociale du RN se double d'une tartufferie écologique éhontée.

C'est encore plus manifeste à la lecture du rapport attaché à cette proposition de loi, préparé par le député RN Alexandre Loubet. Le RN prétend s'être converti à l'écologie ? On y apprend qu'il "regrette le peu d'attention portée au potentiel existant sur le territoire en matière d'extraction gazière sur le territoire français." et évoque l'exploitation du gaz de schiste en France ! Le RN n'est pas seulement le parti du danger nucléaire, mais aussi des énergies fossiles et du désastre environnemental.

A rebours de cette tartufferie écologique et sociale, nous rappelons notre proposition de créer un pôle public de l'énergie avec un opérateur public en monopole, à même de mettre en oeuvre le 100% renouvelable et de planifier la sortie du nucléaire, qui garantisse la gratuité des premières quantités d'énergie indispensable à la dignité humaine, qui encadre les prix à travers des tarifs réglementés de vente pour tous reflétant les prix de production, ainsi qu'une tarification progressive visant à lutter contre les mésusages.